

Garancières, le 13 mars 2024

AFFICHAGE

Le comité syndical s'est réuni en séance publique le mardi 12 mars 2024 à 19h.

La majorité des membres en exercice n'étant pas présente, et, par conséquent, le quorum n'étant pas atteint, le comité syndical est à nouveau convoqué en séance publique, en application de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le :

Mardi 26 mars 2024 à 19h En présentiel à la salle des fêtes de Béhoust

(Rue de la Masse, à côté de la mairie)

Ordre du jour :

Informations / Décisions

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du comité en date du 20 novembre 2023
- 2. Affaires générales :
 - 2-1 Délégués du SIEED au SIDOMPE
 - 2-2 Avenant convention Saint Quentin en Yvelines
- 3. Finances
 - 3-1 Régime indemnitaire
 - 3-2 Rapport et débat des orientations budgétaires 2024
- 4. Questions diverses

